

tard en faveur de l'école de la Martinière, à laquelle il légua son cabinet et sa fortune. Ce qui me plaisait le plus, et ce que je regardais comme la meilleure compensation à l'honneur que voulait me faire le duc de Berry, m'était enlevé par le nouvel arrangement.

Me sortant cet avantage, il ne me restait plus, pour fruit de mon travail, qu'à attendre patiemment de la Providence qu'elle voulût bien retirer de ce monde ce digne philanthrope, pour toucher les 6,000 fr. dont il m'avait fait la promesse en bonnes formes.

Depuis longtemps, M. Prunelle, maire de Lyon, sollicitait le docteur Eynard de revenir sur sa détermination et de donner définitivement son tableau à la ville. Mais le cher docteur était tenace dans les idées que sa vanité lui suggérait. Il avait rêvé l'immortalité, en fondant un musée de machines à l'école de la Martinière, avec cette inscription au-dessus de la porte : *Musée Eynard*. Il voulait que son image fût là comme pendant de son testament, supérieurement emborduré pour faire passer ses traits, sous tous les aspects possibles, à la postérité la plus reculée. Il y avait, dans tous les coins, des épreuves en plâtre de son buste, par M. Legendre-Hérald.

Comme cette pensée seule le dominait, et non le mérite de l'ouvrage, on lui fit la proposition d'en faire faire une copie qu'on lui donnerait en échange de l'original ; par ce moyen, il pourrait ne rien changer à ses dispositions testamentaires, et, de plus, sa chère image se verrait dans deux établissements publics. Cela chatouilla son amour-propre, et il adhéra à cette offre.

Je le rencontrai un jour, et il me demanda si je voulais me charger de faire cette copie, ou répétition. Je ne crus pas devoir refuser, malgré l'ennui extrême de se copier, dans la crainte de voir traduire mon ouvrage d'une manière ridicule par quelque jeune faiseur de pochades qui, laissant de côté la finesse d'exécution, lui aurait sorti tout mérite. J'étais, d'ailleurs bien aise de montrer que mes yeux ni ma main n'avaient rien perdu de leurs facultés, dans l'espace de dix-huit ans,